Réunion d'information syndicale
Spéciale AESH

« Reconnaître le métier »

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU vous proposent de vous rencontrer lors d'une **réunion d'information syndicale académique** qui aura lieu

Le mercredi 18 décembre 2019
De 09 h 30 à 12 h ou de 14 h à 16 h 30
selon votre convenance

Dans les locaux situés :
Maison du peuple salle de réunion FSU - 3ème étage
29 rue Gabriel Péri 63000 Clermont-Ferrand

Ordre du jour :

Actualités dans l'Académie
Droits et conditions de travail
Prestations sociales
Questions diverses, situations personnelles

Lors de cette réunion, nous répondrons à vos questions sur vos droits, échangerons avec vous sur l'actualité. Nous avons également prévu de vous informer sur toutes les prestations sociales auxquelles vous pouvez prétendre.

A noter : vous avez les mêmes droits syndicaux que les enseignants. Ainsi vous avez droit aux réunions d'information syndicale sur le temps de travail à raison de 3 demi-journées par année scolaire.

Ne vous privez pas ! Nos droits ne s'usent que si l'on ne s'en sert pas !

Il vous suffit de prévenir votre employeur, au plus tard 48 h à l'avance, de votre participation à cette RIS.

Vos frais de déplacement seront pris en charge. Une attestation de présence sera remise à chaque participant afin de la faire valoir auprès de l'administration.

Pensez également à nous prévenir de votre venue par mail à s3cle@snes.edu (collèges et lycées) ou à snu63@snuipp.fr (écoles) en précisant si vous serez présent(e) le matin ou l'après-midi afin que nous puissions organiser au mieux cette rencontre.